

ZONES INONDABLES

Vu pour être annexé à
mon... de ce jour
Nîmes, le 23 AVRIL 2001

Haut Vidourle

Communes de :
Bragassargues, Canales et Argentières, Conqueyrac, Lioran,
Logrian-Florian, Pompiignan, Quissac, St-Hippolyte du Fort,
St-Jean de Creulon, St-Nazaire des Gardes, Sauvès.
Pour la Préfecture,
L'Attaché, Chef de Bureau
M. DELCOURCH

P. P. R.
Plan de Prévention des Risques


DOSSIER D'APPROBATION

Commune de Saint-Hippolyte du Fort
(plan général)
Plan de délimitation (1/2 500ème)

Elaboration	02 août 1996	11 juin 1999	30 mai - 30 juin 2000	13 décembre 2000	
Procédure	Préscriptif	Consultation des services	Enquête publique	Consultation des conseils municipaux	Approbation

LEGENDE
Echelle 1/2 500ème

- Limite de zone inondable
- Profil de crue de référence
- Cote de crue de référence
- Ecoulements



Plan 2.7 SAINT-HIPPOLYTE du FORT (Agglo.)

R1